

DÉCISION N°32-2025

Objet : Demande de financement pour l'opération de désimperméabilisation et renaturation de la cour d'école de Montécheroux

Le Président,

- **Vu** l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** l'arrêté n°25-2019-02-05-001 portant reprise et modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Maïche ;
- **Vu** la délibération n° 2020-28 du 10 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire a donné délégation au Président et en cas d'empêchement aux Vice-Présidents ayant reçu délégation d'attributions de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services ;
- **Vu** les crédits nécessaires inscrits au budget ;

DÉCIDE

- Le lancement de l'opération **désimperméabilisation et renaturation de la cour d'école de Montécheroux** pour un montant de 118 537.16 € HT
- **La sollicitation pour un soutien financier de l'opération en direction de la Région Bourgogne-Franche-Comté au titre de la fiche 31.21 intitulée « Renaturation : une solution pour diminuer les îlots de chaleur », pour un montant de 43 266.06 € représentant 36.5 % de l'investissement total.**

Cette opération a pour objectif :

- L'amélioration du cadre de vie des enfants et leur bien-être.
- La favorisation du cycle de l'eau.
- La réduction du phénomène d'îlots de chaleur.

La mise en œuvre des travaux permettra :

- La création d'espaces naturels favorisant l'accueil de la microfaune (insectes, oiseaux, hérisson, écureuils...) dans un milieu complètement artificialisé actuellement et par conséquent n'offrant aucun habitat naturel
- La désimperméabilisation du sol avec l'utilisation de matériaux rendant la surface totalement drainante et infiltrante, permettant d'une part une déconnexion du réseau d'eau pluviale actuelle
- La lutte contre les îlots de chaleur en période chaude grâce à la fraîcheur apportée par les plantations de taille moyenne et la création de nouvelle surface naturelle (pelouses, jardinières...)

➤ **Proposition de plan de financement prévisionnel :**

▪ **Coût global prévisionnel :**

Nature des opérations	Montant HT	Montant TTC
Désimperméabilisation et renaturation de la cour d'école de Montécheroux	118 537.16 €	142 244.60 €
	118 537.16 €	142 244.60 €

▪ **Plan de financement prévisionnel**

Organismes financeurs	Taux (en%)	Montant (en HT)
Région Bourgogne Franche-Comté <i>Fiche 31.21</i>	36.5 %	43 266.06 €
Conseil Départemental du Doubs <i>P@C 25</i>	30 %	35 561.15 €
Etat <i>DETR</i>	13.5 %	16 047.13 €
Communauté de Communes du Pays de Maiche <i>Autofinancement</i>	20.0 %	23 662.82 €
Coût total du projet		118 537.16 €

Fait à Maîche, le 7 mai 2025

Franck VILLEMMAIN,
Président

